

Le Tour de Nantes Erdre en 36 trous

Règlement

La compétition se déroulera sur deux jours, les samedi 11 et dimanche 12 juin 2022

Formule de jeu : Stableford

Participation : La compétition est ouverte à tous les joueurs à jour de leur licence et de leur certificat médical pour la saison 2022. Chaque joueur pourra participer sur un ou deux jours. En cas de participation aux deux manches, la meilleure carte sera prise en compte pour le classement final de la compétition

Les joueurs débutants, d'un index supérieur à 45, seront admis à participer

Le nombre maximal de participants sur un tour est fixé à 150 pour le samedi, à 135 pour le dimanche. Une liste d'attente se crée automatiquement sur ISP si le nombre d'inscrits est supérieur au nombre de places prévues. Les joueurs en attente remontent dans les inscriptions validées en cas de scratch.

En cas de scratch sans motif dûment justifié sur une manche, le joueur concerné sera disqualifié pour toute la compétition. Il ne pourra prétendre à une récompense, quelle qu'elle soit, ni à un remboursement des droits de jeu versés. Si ce joueur a participé à une manche, son résultat sera transmis à la FFG

Les joueurs seront répartis en 3 séries :

1^{ère} série dames : index jusqu'à 15.4

1^{ère} série hommes : index jusqu'à 11.4

2^e série dames : index entre 16.5 et 26.4

2^e série hommes : index entre 11.5 et 26.4

3^e série mixte : index entre 26.4 et 54

Inscriptions : les joueurs pourront s'inscrire jusqu'au vendredi 10 juin 2022 à 12h00 sur le logiciel ISP. Les départs seront en ligne sur le site de l'AGNE et sur le site de la FFG le vendredi 10 juin à 19h00 au plus tard

Droits de jeu : École de Golf Nantes Erdre : gratuité

Adultes membres de l'AGNE : 7 € pour 1 jour ; 12 € pour les 2 jours

Joueurs non membres AGNE : 12 € pour 1 jour ; 22 € pour les 2 jours

Les droits de jeu pour les deux tours de la compétition sont payables en un seul versement au début du premier tour

Déroulement de la compétition :

Les départs s'effectueront sur 2 tranches horaires

Sauf exception motivée et validée par le comité de l'épreuve, ils auront lieu, chaque jour, dans l'ordre des index. Toutefois, des équipes dames seront constituées dans la mesure du possible

Des concours de précision Dames et Messieurs seront organisés chaque jour sur le trou n° 12. Les départs seront les mêmes pour tous les hommes et toutes les dames. Les jeunes (moins de 18 ans) y seront inclus en fonction de leurs repères de départ

Des concours de drive Dames, Messieurs et Jeunes mixte (moins de 18 ans) seront organisés chaque jour sur le trou n°11

Un contrôle strict des temps de jeu sera effectué

Récompenses : La remise des prix, suivie d'un cocktail, aura lieu au golf de Nantes Erdre au soir du dimanche 12 juin. Seuls pourront être récompensés les participants présents. Pour l'attribution des récompenses, le classement brut primera sur le net

Les prix seront distribués :

- à la joueuse classée première en brut toutes séries confondues
- au joueur classé premier en brut toutes séries confondues
- aux 3 premiers en net de chaque série. Le comité d'organisation de la compétition se réserve néanmoins le droit de rééquilibrer la dotation en fonction du nombre de participants dans chaque série
- aux vainqueurs des concours de précision et de drive
- tirage au sort de 5 lots, dont un d'une valeur d'environ 1 000 €

En aucun cas il ne sera procédé à l'échange de l'un quelconque de ces 5 lots ou d'une récompense obtenue dans la compétition. Par ailleurs, les lauréats de la compétition ne pourront prétendre qu'au lot principal du tirage au sort

Comité de l'épreuve : Arnaud ARDECHE, président de l'AGNE
Eglantine TRICHET, capitaine des jeux
Françoise ALIS, responsable Commission Sponsoring
Samuel BAUDY
Patrick BERRIAUD
Didier DENIS
Jean-Yves QUÉRARD

Comité d'arbitrage : Arnaud ARDECHE, président de l'AGNE
Eglantine TRICHET, capitaine des jeux
Françoise ALIS, responsable Commission Sponsoring
Ibo CANGOZ
Richard STOLARSKI